

Un colloque organisé conjointement par l'ARC et l'INCa sur le thème « Cancer et travail : où en est-on ? »

A l'occasion du colloque organisé aujourd'hui, 14 décembre 2010, à Paris au Couvent des Cordeliers, l'Association pour la Recherche sur le Cancer et l'Institut national du cancer présentent les résultats de recherches menées à la suite de deux appels à projets communs lancés en 2006 et 2007 sur le thème « Cancer et travail ». Le premier visait à explorer les répercussions de la maladie et de ses traitements sur les situations d'emploi et de travail des personnes atteintes de cancer, le second à mieux connaître les facteurs de risques professionnels des cancers et les conditions de leur reconnaissance sociale comme maladie d'origine professionnelle. Les responsables de 8 des 13 projets de recherche financés exposent aujourd'hui les premiers résultats de leurs travaux. Ce colloque est aussi l'occasion de confronter les points de vue des différents experts concernés sur la genèse des cancers professionnels, le travail avec ou après un cancer, ainsi que les contributions du travail aux inégalités sociales face au cancer.

- Travailler avec ou après un cancer

L'appel à projets « Situations de travail et trajectoires professionnelles des actifs atteints de cancer » a permis de sélectionner 6 projets de recherche en 2006. Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer ayant moins de 65 ans, la question du maintien dans l'emploi ou du retour à la vie active est devenue fréquente. Pour autant, les chances d'exercer une activité professionnelle deux ans après le cancer continuent d'être très altérées.

Jean-Paul Moatti (Inserm U912) et Lucille Gallardo constatent que la perte d'emploi 10 et 16 mois après un diagnostic de cancer du sein touche principalement des personnes en contrat de travail précaire ou des catégories socioprofessionnelles défavorisées. 28 mois après ce diagnostic, une femme sur cinq n'a plus d'emploi. Cette situation est liée à la précarité du statut et à l'état de santé (mauvaise qualité de vie physique, troubles de la mémoire). La communication entre médecin du travail et médecin traitant apparaît aussi très limitée.

Anne-Marie Waser (LISE –CNAM) s'est attachée à montrer la diversité des stratégies et des arrangements que les personnes qui travaillent avec un cancer parviennent –ou non- à mettre en oeuvre pour concilier travail et santé. Sur la base d'une étude quantitative et d'interviews d'une quarantaine de personnes à leur travail, son étude montre que si des dispositifs évitant notamment la pénalisation financière et permettant l'aménagement du poste de travail existent en droit, ils sont peu connus et peu utilisés.

L'enquête de terrain menée par Bruno Maresca (CREDOC) dans 9 entreprises françaises et allemandes montre qu'en France, la gestion du maintien dans l'emploi se gère au cas par cas, de façon peu formalisée et peu anticipée, au contraire de l'Allemagne où la gestion de la longue maladie est étroitement liée à l'intégration des personnes handicapées dans les entreprises.

Alain Paraponaris (Inserm U912 – ORS PACA) constate que certes, 2 actifs sur 3 ayant eu un cancer ont toujours un emploi deux ans plus tard, mais il existe des différences selon les catégories professionnelles, en partie liées à la pénibilité des emplois : cette proportion concerne à peine un agriculteur exploitant et un ouvrier sur deux, mais près de trois professions intermédiaires, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures sur quatre. Des différences apparaissent également quand on compare les personnes ayant eu un cancer à des actifs non-malades ayant des caractéristiques socioprofessionnelles identiques : la probabilité de conserver son emploi après deux ans est alors de 77% pour les premiers, de 90% pour les seconds.

· De l'exposition à la reconnaissance des cancers professionnels

7 projets de recherche ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2007. Ils portent entre autres sur les facteurs de risques professionnels de certains cancers et sur la mesure des expositions professionnelles à des agents cancérigènes.

Pierre Lebailly (Centre François Baclesse, Caen, GRECAN, EA 1772) est l'auteur de l'étude de cohorte AGRiculture et CANcer (AGRICAN), qui traite de l'incidence des cancers et de la mortalité en milieu agricole en France. Avec plus de 180 000 inclusions entre 2005 et 2007, c'est la plus grande cohorte agricole au niveau mondial et tous les types d'activités agricoles y sont représentés. Les premiers résultats montrent par exemple que les cancers liés au tabagisme sont moins fréquents en milieu agricole, de même que les cancers du sein et de l'ovaire. L'analyse des données se poursuivra au moins jusqu'à 2012.

Pascal Guénel (Inserm U1018-CESP) a réalisé une étude cas-témoins sur les facteurs de risques professionnels des cancers du sein en Ille-et-Vilaine et en Côte-d'Or (Etude CECILE).

L'échantillon porte sur 1234 femmes atteintes d'un cancer du sein et un groupe-témoin de 1317 femmes et constitue une base de données unique en France sur ce thème. Les premiers résultats mettent en lumière un risque accru de ce cancer chez les infirmières et les ouvrières de l'industrie textile. Il en est de même pour les femmes ayant travaillé au cours de nuits complètes : le risque de cancer du sein est significativement augmenté de 40% par rapport à

celles n'ayant jamais travaillé de nuit.

L'étude ICARE d'Isabelle Stücker et de Danièle Luce (Inserm U1018-CESP) porte sur l'ensemble des facteurs de risques professionnels actuellement suspectés dans l'étiologie des cancers respiratoires (poumon, voies aéro-digestives supérieures (VADS)). Ses auteurs observent un excès de cancers du poumon chez les monteuses en appareillage électrique ou électronique, les plombiers et tuyauteurs et les travailleurs de la construction. L'analyse met également en évidence des associations qui font l'objet d'un débat scientifique, telles que l'excès de cancers du poumon chez les bouchers. Chez les femmes, on retrouve un excès de cancers du poumon chez les monteuses en appareillage électrique et électronique.

L'augmentation du risque de cancer des VADS est significative chez les femmes de ménage, les ouvrières du façonnage et de l'usinage des métaux. De prochaines analyses porteront sur les fumées de diesel et de soudage et sur les fibres minérales artificielles.

Annie Thébaud-Mony (Inserm U997 /Université Paris 13) a étudié l'influence de la soustraitance et de l'intérim sur la connaissance, la reconnaissance et la prévention des cancers d'origine professionnelle. Elle confirme l'inégalité entre travailleurs permanents et travailleurs en sous-traitance et intérim, inégalité concernant l'exposition professionnelle aux substances et procédés cancérigènes, l'accès à la reconnaissance des cancers professionnels et la mise en oeuvre de dispositifs de prévention.

Ce colloque se termine avec la table ronde « Cancer et travail : quelles questions, quelles solutions ? », modérée par le Pr Jean-Pierre Grünfeld, auteur du rapport « Recommandations pour le Plan cancer 2009-2013 » et Emmanuel Henry, Maître de conférences en Sciences politiques (IEP Strasbourg).